

Programme de bourses d'études et de formation continue

20 600 \$ en bourses à gagner!

Du 27 février au 19 mars 2023 jusqu'à minuit

Type d'activités de formation pouvant être financées		Nombre de bourses	Montant
Bourses d'études	Catégorie 1	AEC en soins infirmiers DEP soins infirmiers auxiliaires DEC soins infirmiers	4 500 \$
	Catégorie 2	1 ^{er} cycle universitaire Baccalauréat en sciences infirmières (de base, DEC-BAC, perfectionnement ou cumul de certificats)	12 1 000 \$
	Catégorie 3	2 ^e et 3 ^e cycles universitaires Sciences infirmières ou gestion des services de santé	5 1 000 \$
Bourses de formation continue *	ASSS/ADS, PAB, infirmières auxiliaires, externes, CEPI, CEPIA, infirmières, infirmières cliniciennes, IPS, infirmières gestionnaires	Formation générale : - Activités de perfectionnement - Colloques, congrès - Cours universitaire de formation continue	8 200 \$
*Les activités de formation continue seront remboursées à la réception de la facture, et ce, jusqu'à concurrence de 200 \$. Les activités doivent avoir eu lieu entre le 1 ^{er} janvier 2022 et ce jour (rétroactif).			

Pour accéder aux documents à compléter pour envoyer votre candidature ou pour plus de détails, vous pouvez consulter la page [intranet](#) ou le site internet du CISSS de Laval au : <https://www.lavalensante.com/ssi/programme-de-bourses/>.

Soumettez votre candidature *

Envoyez vos pièces justificatives à l'adresse courriel suivante :
ssi.cissslav@ssss.gouv.qc.ca

* Les candidatures seront acceptées seulement à partir du 27 février 2023, celles reçues avant cette date ne seront pas considérées.

Si vous avez des questions, vous pouvez communiquer avec nous via l'adresse courriel : ssi.cissslav@ssss.gouv.qc.ca.



Centre intégré
de santé
et de services sociaux
de Laval

Québec